
Adresse des administrateurs du département de la Loire-Inférieure qui envoient les discours prononcés par le citoyen Minée, évêque de ce département, lors de sa démission, lors de la séance du 15 frimaire an II (5 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du département de la Loire-Inférieure qui envoient les discours prononcés par le citoyen Minée, évêque de ce département, lors de sa démission, lors de la séance du 15 frimaire an II (5 décembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 666;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_40039_t1_0666_0000_5;

Fichier pdf généré le 16/02/2024

Suit la lettre de la Société populaire des sans-culottes de Barbaste (1).

La Société populaire des sans-culottes de Barbaste, district de Nérac, département de Lot-et-Garonne, à la Convention nationale.

« Barbaste, le 5 frimaire, an II de la République une et indivisible.

« Citoyen Président,

« La Société régénérée des sans-culottes de Barbaste, ouvrit le 24 brumaire une souscription volontaire, pour améliorer le sort de ses frères d'armes. C'est pour t'apprendre les effets de son transport généreux, que nous sommes chargés de te tracer dans le langage de la vérité afin que tu puisses faire part à la Convention de notre dévouement à la chose publique; le républicain ne connaissant que la justice, n'emploie jamais dans ses phrases les termes doucereux d'une flatterie mensongère, aussi te disons-nous dans la simplicité du premier âge, que l'énergie que démontre la Convention dans cet instant critique, a généralement été approuvée par notre Société, et que cette dernière, voulant arriver au même but, fait tous ses efforts pour mériter son approbation. Voici le récit succinct de ce qui se passe dans notre assemblée : Le désintéressement, depuis le 24 du dernier mois, est, dans notre Société, à l'ordre du jour. Le pauvre et le riche, les pères et mères, l'artiste et le laboureur, depuis ce temps, déposent journellement sur l'autel de la patrie leurs dons patriotiques et multipliés; c'est à l'envi les uns des autres que les ouvriers, harassés d'une journée fatigante, apportent avec gaité le produit de leurs peines et sueurs, et que le vieillard, accablé sous le poids de l'âge et des infirmités s'empresse de présenter, pour leurs petits enfants, l'offrande généreuse de quelques épargnes soustraites à leur pur nécessaire. Cette scène, autant attendrissante que majestueuse, se répète sans cesse à nos yeux depuis plus de huit jours, et sans relâche nous voyons avec admiration augmenter la masse d'une ressource aussi surprenante qu'extraordinaire; nous sommes grands en patriotisme, oui, c'est la seule chose dont nous osons nous flatter, mais sans rougir nous avouons encore que nous sommes très minces en facultés. Cependant le dépouillement est à son comble, et le citoyen tranquille dans son foyer, paye avec plaisir la sûreté dont il jouit de ce qu'il a de plus cher; l'or et l'argent, objet de la cupidité des hommes, se confond dans le détail immense des habits, souliers et chemises, l'autel de la patrie est surchargé et pour subvenir aux besoins les plus pressants de nos braves défenseurs nous pouvons dire avec vérité que nous les mettons à leur aise.

« Tel est, citoyen Président, l'exemple que la Convention nous donne, l'imiter est un devoir pour nous, et marcher sur ses traces nous méritera, dans la postérité la plus reculée le titre mérité de soutiens de la patrie.

« LARNAUDE, président ; VIDOUZE fils aîné, secrétaire ; ROUSSEL fils, secrétaire. »

(1) Archives nationales, carton C 285, dossier 833.

Les administrateurs du département de la Loire-Inférieure envoient les discours prononcés par le citoyen Minée, évêque de ce département, lors de sa démission et de sa renonciation aux fonctions sacerdotales.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre des administrateurs du département de la Loire-Inférieure (2).

« Nantes, 8 frimaire, l'an II de la République une et indivisible.

« Citoyens représentants,

« Nous vous envoyons, dans les deux discours ci-joints, les témoignages du patriotisme éclairé de notre président, ci-devant évêque de ce département.

« Il justifie pleinement le choix qui avait été fait de lui, quoique membre d'une caste suspecte, pour un poste dont les circonstances actuelles augmentent beaucoup l'importance. Nous nous félicitons de pouvoir transmettre ces expressions d'une âme élevée au-dessus des préjugés qui, si longtemps, ont fait le malheur de l'humanité.

« Ce feu qui anime cette belle âme, citoyens représentants, ne nous est point étranger, et s'il est pénétré d'admiration pour la Montagne célèbre que vous avez fondée, vers laquelle il marche à pas de géant, forts de nos principes sur lesquels nous mesurons notre élan, nous lui disputerons l'honneur d'arriver les premiers à la cime.

« Les administrateurs du département de la Loire-Inférieure.

« BRILLAUD; PICOT; HAUMONT, SAINTE; KERMEN; L. J. ZIMMERMANN, F. C. CLAVIER, procureur-syndic; GICQUIAU. »

Département de la Loire-Inférieure.

Extrait des registres du conseil du 27 brumaire, l'an II de la République, une et indivisible (3).

Séance publique du conseil.

Présidait : Minée, et assistaient : Boulay, Gicquiau, Picot, Kermen, Brillaud, Haumont, Richard, Petit, Ferron, Zimmerman, Colas, Eluere, Prudhomme, Saint, Bisson, Huet, Danghin, Duhoux, Hautbois, père, Guérin, Ringard, Musset, Lavandaise et Donnet ayant avec eux Grelier, secrétaire général de l'administration.

Présent : Clavier, procureur-général syndic.

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 26, p. 385.

(2) Archives nationales, carton C 284, dossier 822.

(3) Ibid.